
Membres en exercice: 11	Séance du 20 juin 2018 Le 20 juin 2018 l'assemblée régulièrement convoquée le mercredi 13 juin 2018, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT
Présents : 6	Sont présents: Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Jean-Pierre LAVAL, Charles
Votants: 11	COSNEAU-TADDEI Représentés: Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Sylvain DIAZ Secrétaire de séance: Annie MAZET-RIVIERE

COMPTE-RENDU

Objet: Débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-valant programme de l'habitat CAUVALDOR - DE 2018 021

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Après avoir débattu des orientations du futur projet d'aménagement et de développement durables,

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, par 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions,

Décide :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat organisé en son sein sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H de CAUVALDOR ;
- **DE DONNER UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de PADD

Objet: Approbation du Procès-verbal de mise à disposition de la voirie d'intérêt communautaire de Teyssieu à CAUVALDOR - DE 2018 022

Par délibération du 21 décembre 2017, la Communauté de communes a défini l'intérêt communautaire de la compétence voirie. Il convient dorénavant de formaliser la mise à disposition de cette voirie, par la rédaction de procès-verbaux, signés par le Maire concerné et le Président de CAUVALDOR.

Madame le Maire présente donc au Conseil Municipal le procès-verbal et le tableau de classement concernant notre voirie classée d'intérêt communautaire.

La communauté n'interviendra que sur les voies et places indiquées dans ce tableau, qui servira de support définitif au calcul des charges afférentes à cette compétence.

Après examen, le Conseil Municipal décide: Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0
d'approuver le procès-verbal et le tableau de classement de voirie présentés en annexe.

Objet: Décision modificative de crédits Service de l'Eau: achat mallette contrôle de l'eau - DE 2018 023

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir une nouvelle mallette pour le contrôle de l'eau. Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :

DEPENSES RECETTES

		DEPENSES	RECETTES
2315 - 18	Achats compteurs	-500.00	
2315 - 22	Achat mallette contrôle de l'eau	500.00	

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits. Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Objet: Adhésion au service "RGDP" du Syndicat Intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD) - DE 2018 024

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I..

Le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I. propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

Le Maire propose à l'assemblée :

- de mutualiser ce service avec le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I.,
- de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
- de désigner le DPD du Syndicat Intercommunal A.GE.D.I., comme étant le DPD de la collectivité.

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Objet: Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot - DE 2018 025

Madame le Maire expose au conseil municipal que, pour prendre en compte le contexte nouveau de la transition énergétique et les évolutions intervenues dans le monde de l'énergie depuis l'adoption de ses statuts en juillet 2015, la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) a décidé de les compléter par des modifications d'articles existants et par des articles nouveaux. Elle a également introduit dans ses statuts la procédure de « représentation – substitution » destinée, dans les conditions fixées aux articles L.5214-21 et L.5216-7 du CGCT, à permettre à un EPCI à fiscalité propre de se substituer à une commune adhérente et de la représenter pour l'exercice d'une compétence optionnelle assurée par le syndicat. Elle fait lecture au conseil du projet adopté par le comité syndical de la FDEL le 26 mars 2018.

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 2

Questions diverses:

Madame le Maire remercie les personnes qui se sont occupées du fleurissement du bourg.

Point sur les travaux en cours: beaucoup ont pris du retard mais sont prévus pour les semaines à venir:

- mise en place du panneau Stop
- réservoir de Lapale (installation du système de chloration et entretien des murs)
- WC publics: les travaux ont débuté
- Tour: en juillet, le perron sera nettoyé et rejointoyé
- Route d'Ussel en juillet et septembre

Calendrier estival:

- Samedi 23 juin : épouvantails, feux de la St Jean
- Samedi 21 dimanche 22 juillet: fête votive
- Samedi 4 août: chants polyphoniques à l'église à 20h30
- Dimanche 5 août: journée des fours à pain
- Mardi 7 août à 21h: visite contée du Pays d'Art et d'Histoire
- Dimanche 12 août: Brocante

Fait à Teyssieu le 21 juin 2018

Le Maire Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

